



Chypre antique, byzantine & gothique



Du 14 au 21 mars 2025

Voyage organisé dans le cadre des activités des Amis des Musées Royaux des Beaux Arts de Belgique

Île de contrastes avec ses côtes rocheuses, ses plaines fertiles d'agrumes et d'oliviers, ses collines où pousse la vigne et s'accrochent des villages pittoresques, Chypre conserve les vestiges de multiples cultures. On découvre un amphithéâtre et de belles mosaïques antiques à Paphos et Salamine, des fresques d'une fraîcheur étonnante dans les églises byzantines du Troodos, une superbe abbaye gothique à Bellapaïa, des cathédrales transformées en mosquées à Famagouste et Nicosie, une imposante forteresse vénitienne à Kyrénia ... sous le soleil largement dominant du printemps.

Become a Friend



Madame, Monsieur,
Chers Amis voyageurs,

Lors d'un voyage précédent ou lors d'un contact avec notre agence, vous avez mentionné **CHYPRE** comme étant un voyage qui pourrait vous intéresser.

Nous vous proposons donc en priorité ce prochain voyage :

« **CHYPRE antique, byzantine & gothique** »

Avec les Amis des Musées

Du 14 au 21 mars 2025

Les + de ce voyage :

- Un tour très complet de l'île qui incluant la partie nord
- La superbe abbaye gothique de Bellapais
- La mythique cité de Salamine
- Les remparts et la cathédrale de Famagouste
- Le site antique de Paphos (UNESCO)
- Les fresques des églises byzantines du Troodos (UNESCO)
- Le circuit en demi-pension
- Le guidage en français durant tout le séjour
- L'accompagnement depuis Bruxelles

- Un prix presto jusqu'au 15 novembre ! (-150 €)

Vous trouverez ci-joint le programme complet ainsi que le bulletin d'inscription à nous retourner complété et signé, si ce voyage vous intéresse. **Attention, le nombre de places est limité.**

Entre-temps, nous restons bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente du plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Chers Amis, nos sincères salutations.

L'équipe de Preference

PROGRAMME :

BRUXELLES → MUNICH → LARNACA

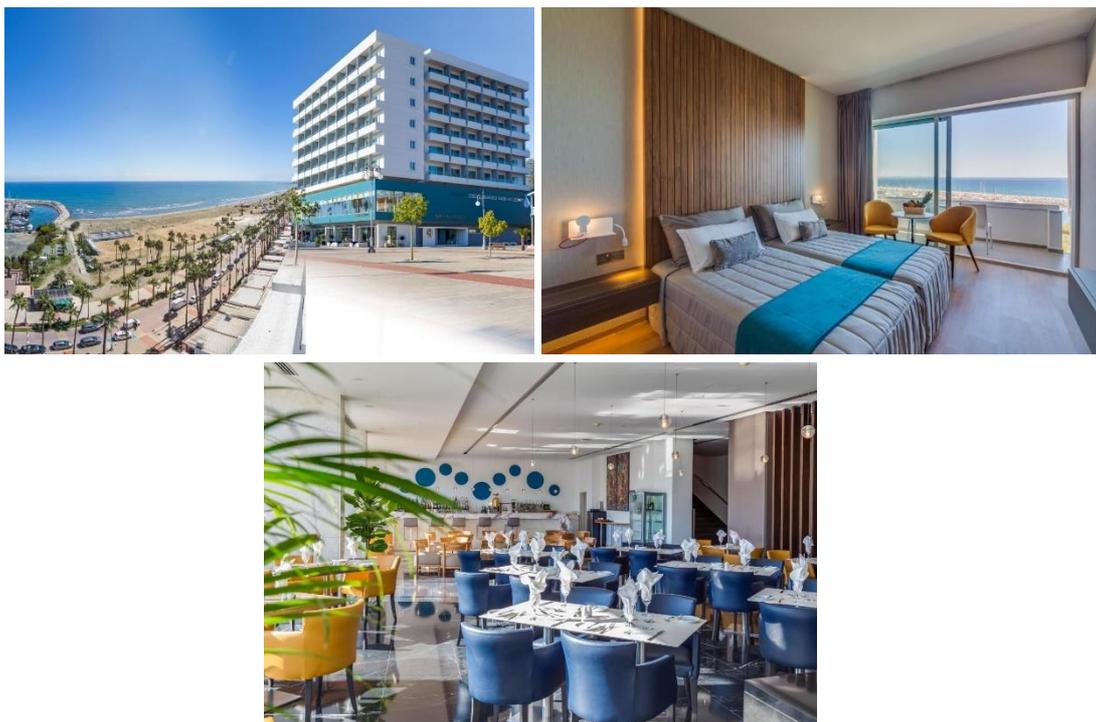
VENDREDI 14 MARS

Départ dans la matinée de Zaventem vers Larnaca (via Munich) avec la compagnie régulière LUFTHANSA.

Arrivée à Munich en zone de transit dans le milieu de la matinée et connexion avec votre vol en direction de Larnaca.

Arrivée à Larnaca en fin d'après-midi. Accueil et transfert vers votre hôtel.

Installation, dîner et nuit au **Sun Hall Hotel 4* (vue mer)**.



LARNACA – SALAMINE – FAMAGOUSTE – LARNACA

SAMEDI 15 MARS

Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite de la superbe collection de la **Fondation Pieridès de Larnaca**.

Dans la belle maison de l'armateur Demetrios Pieridès, est exposée une des plus belles collections d'antiquités et de trésors historiques chypriotes, avec des idoles chalcolithiques, des poteries « vernis rouges » de 2 000 av. J.-C., des figurines de terre cuite du VIIe s. av. J.-C., des têtes hellénistiques...

Départ pour **Salamine** afin de découvrir un des sites antiques les plus spectaculaires de l'île.

Selon la mythologie grecque, la ville fut créée au XIIe s. av. J.-C. par Tancros. Elle fut prospère dès le VIIIe s. av. J.-C. Ce très beau site en bord de mer, présente les vestiges d'un gymnase construit par les Grecs, des thermes et un amphithéâtre romain de l'époque d'Auguste. Plus loin, les restes de la basilique d'Ayios Epifanios présentent de belles mosaïques et une nef bordée de 14 colonnes corinthiennes.



Déjeuner libre.

Visite de la vieille ville de **Famagouste**, entourée de ses remparts, face à la mer, dans la zone nord de l'île contrôlée par une administration chypriote turque.

Ce port de pêche byzantin de la fin du XIIIe s. connut une soudaine prospérité quand les croisés s'y installèrent après la chute d'Acre en Palestine. Créés par les Lusignan, durant la période franque, les remparts de Famagouste ont été renforcés sur 3 km de long par les Vénitiens à la fin du XVe s. Cette barrière permit de soutenir un siège de 10 mois face aux Ottomans, avant que la ville ne soit finalement prise en 1571.

Visite de la **mosquée Lala Fustaga Pasa**, autrefois cathédrale St.-Nicolas.

Dans cette cathédrale édifée au XIVe s., les Lusignan étaient couronnés comme « rois de Jérusalem » (pourtant perdue). L'église dont la façade ressemble à celle de Reims, fut transformée en mosquée par les Ottomans. Superbement restaurée, elle mêle audacieusement les styles. Les vestiges du Palais du gouverneur vénitien, ancienne résidence des rois Lusignan et la madrasa de Famagouste entourent l'édifice.



Retour à Larnaca.

Dîner et nuitée à l'hôtel.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite de l'**église Saint-Lazare à Larnaca**.



L'ancienne ville de Kition, patrie du philosophe Zénon, fut un centre portuaire important depuis les Phéniciens. Le fort du XIVe s, reconstruit par les Turcs au XVIIe, domine le front de mer. L'église Saint-Lazare, élevée au IXe s. fut restaurée au XVIIe. Elle mêle superbement les styles gothique et byzantin et surprend par la richesse de son mobilier.

En quittant Larnaca pour Limassol, nous visiterons la **mosquée Hala Sultan Tekke**, dont la coupole et le minaret blancs se reflètent dans le lac Salé. Au milieu d'un jardin paradisiaque, elle abrite la tombe de la tante de Mahomet.



Déjeuner libre.

Nous nous arrêtons au village de **Kiti**, pour visiter l'**église Angluktisti**.



Edifiée au XIe s. sur les ruines d'une basilique paléochrétienne, l'église fut agrandie par les Francs d'une chapelle de style gothique. Derrière l'iconostase, de splendides mosaïques du VIe s. ont conservé toute leur fraîcheur. Un pilier de la nef découvre un St. Jean-Baptiste du XIIe s.

Nous traverserons la plantation d'agrumes de **Phassouri**, pour découvrir le **château de Kolossi**, bel exemple d'architecture médiévale, en pierre calcaire.

La Commanderie des chevaliers de Kolossi fut fondée en 1210 et devint le siège de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem en 1291, lorsque ceux-ci furent chassés de Saint-Jean-d'Acre par les musulmans. Ils introduisirent la culture de la canne à sucre et de la vigne. Les bâtiments actuels datent de 1454 et présentent un impressionnant donjon. Dans les pièces intérieures, dotées de belles cheminées, on découvre de larges vues sur la campagne environnante.



Arrivée à **Limassol**.

L'arrivée des Francs, templiers puis hospitaliers, fit la fortune de Limassol. Le château qui domine le port, fut élevé au XIVe s. par les Lusignan sur l'emplacement d'un bâtiment byzantin plus ancien. C'est à Limassol que Richard Cœur de Lion épousa Béragère de Navarre en 1191. La ville fut brûlée par les Ottomans en 1570.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel **Mediterranean Beach 4* (vue mer)**.



LIMASSOL – KOURION – PAPHOS – LIMASSOL

LUNDI 17 MARS

Petit déjeuner à l'hôtel.

Nous visiterons le spectaculaire site antique de **Kourion**, qui domine la mer du haut de sa falaise.

Les fouilles ont mis au jour les traces d'une occupation au XIIe s. av. J.-C. Le site présente actuellement un théâtre d'époque hellénistique, agrandi par les Romains au IIe s. de notre ère, qui est très bien conservé, ainsi que de superbes mosaïques dans la maison d'Eustolios, un riche armateur romain et d'une autre maison patricienne.



A 2 km, se dressent les portiques à colonnes dorique du **sanctuaire d'Apollon Hylates**, protecteur des forêts, dont les premières constructions remontent aux VIIIe s. Le site fut agrandi jusqu'au règne de Néron (Ier s. apr. J.-C.).

Sur la route de Paphos, nous visiterons l'église **Ayia Paraskévi à Yéroskipos**.

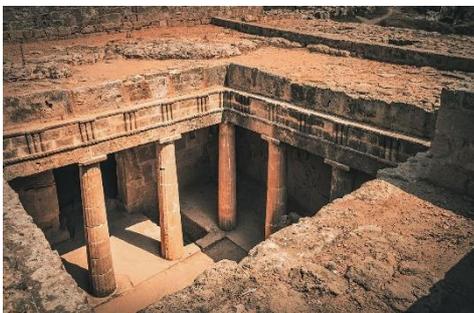


Cette jolie église byzantine du Xe s., construite sur un plan basilical à cinq coupoles, est ornée de fresques plus tardives (XVe s.) mais sur le dôme, on peut observer une croix entourée d'une décoration florale dont l'inspiration emprunte à l'art musulman des VIIe et VIIIe s.

Déjeuner sur le **port de Paphos**.

Nous découvrirons le **site de Paphos** où l'on a mis à jour d'extraordinaires mosaïques romaines.

Dans la maison de Dionysos, les mosaïques du péristyle illustrent des thèmes mythologiques, tandis que celles de la salle d'apparat montrent de superbes scènes de vendanges. Le chef-d'œuvre de la maison de Thésée est une image du héros représenté au centre du labyrinthe, suggéré par une magnifique bordure, au moment où il se saisit du Minotaure. Les mosaïques de la maison d'Aion présentent des scènes mythologiques d'une facture exceptionnelle.



A proximité du site, une nécropole du IVe s., les Tombeaux des rois, abrite des tombeaux souterrains taillés dans la roche, formant de vastes palais ensevelis aux superbes colonnades.

À 11km au N-E de Paphos, nous nous arrêterons au monastère d'**Ayios Néophytos**.

Près de ce monastère à flanc de montagne, un ermite vécut près de 65 ans dans des grottes, couvertes de splendides fresques, dont les plus anciennes datent du XIIe s. L'église du XVIe s. gothico-byzantine, contient une belle iconostase et des peintures murales intéressantes.

Retour à l'hôtel, dîner et nuitée.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour **Nicosie**.

C'est aux raids arabes qui dévastèrent les côtes de Chypre au VIIe s. que la petite cité de Lédra, havre de sécurité au milieu de l'île, dut sa fortune. Au Xe s. apparaît le nom de Lefkosia. Les Francs en firent ensuite leur capitale et la renommèrent Nicosie. En proie à différents agresseurs, la ville a su exploiter les diverses influences qui font la richesse de sa culture : murs vénitiens, architecture franque, églises grecques orthodoxes, minarets ottomans et bâtiments de l'époque coloniale britannique...

Nous visiterons la **porte de Famagouste**, construite par les Vénitiens et la **cathédrale Saint-Jean**, élevée au XVIIe s., célèbre pour les fresques byzantines chatoyantes de la nef, ainsi que le remarquable **Musée byzantin**, qui expose quelque 150 pièces représentatives de l'art des icônes à travers dix siècles d'expression religieuse.

Déjeuner libre dans la vieille ville.

Visite du **Musée archéologique de Nicosie**, de niveau international, qui offre un panorama de l'archéologie chypriote, du néolithique à notre ère.

Le musée présente des œuvres remarquables comme la célèbre statue d'Aphrodite (Ier s. av. J.-C.), symbole de Chypre, de belles idoles du IIIe millénaire, près de 2000 figurines découvertes à Ayia Irini, les trésors trouvés à Salamine, dont un chaudron de bronze décoré de griffons et de sirènes (700 av. J.-C.), et d'émouvants portraits découverts dans le cénotaphe de Nikokréon, dernier roi de Salamine ...

Fin d'après-midi libre.

Installation, dîner et nuitée au The Classic Hotel 4*.



Petit déjeuner à l'hôtel.

Découverte de la partie turque de Nicosie, avec le **caravansérail Büyük Han**.

Ce « grand caravansérail » fut construit en 1572, deux ans après la conquête de Chypre par les Ottomans. Le Büyük Han fut le plus imposant et le plus beau des édifices de l'île conçus pour accueillir les commerçants, leurs marchandises et leurs montures. Rénové, ce lieu agréable abrite aujourd'hui cafés, restaurants et petites boutiques de souvenirs.



Visite de **la Mosquée Selimiye**, l'ancienne cathédrale Sainte Sophie.



La cathédrale Ayia Sofia fut construite par les croisés du XIII^e s. au XIV^e s. Par ses arches gothiques et ses portails sculptés, elle évoque les cathédrales de Reims ou de Meaux. C'est ici qu'étaient sacrés rois de Chypre les princes de Lusignan. En 1570 après l'arrivée des Ottomans, elle fut transformée en mosquée et coiffée de deux minarets.

Nous traverserons ensuite la chaîne du Pentadactylos, pour visiter **l'abbaye de Bellapaïs**, un des sites les plus somptueux de l'île.

Cette abbaye gothique noyée dans les oliviers, les palmiers, les cyprès, les orangers, fut fondée au XII^e s., par les Prémontrés. Les bâtiments actuels datent du XIII^e s. sous le règne de Hughes III qui avait fait agrandir le sanctuaire. On reconnaît les cuisines, le réfectoire, à côté du cloître et de la chapelle, décorés de jolies fresques italiennes du XV^e s.

Déjeuner dans l'abbaye.



Nous gagnerons ensuite **le port de Kyrénia**, dominé par un imposant château fortifié, ancienne **forteresse vénitienne**.



Fondée par les Achéens, cette cité fut autrefois un port actif. Les Byzantins construisirent la forteresse à l'emplacement d'un fort romain. Mais c'est sous les Lusignan, puis les Vénitiens, que le château prit son allure de citadelle imprenable. On y retrouve l'amalgame des styles des divers bâtisseurs. La forteresse abrite aujourd'hui un musée intéressant qui conserve un bateau grec avec sa cargaison de 400 amphores, des monnaies et des céramiques du Ve s. av. J.-C.

Retour à Nicosie. Dîner et nuit.

NICOSIE – LE TROODOS – NICOSIE

JEUDI 20 MARS

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour une découverte des églises byzantines dans les monts et les vallées du **Troodos**.

Le massif du Troodos s'étend dans la partie ouest de l'île. Dans cette région pittoresque, couverte de forêts de pins et de cèdres, creusée de vallées profondes, les moines byzantins se sont réfugiés dès le VIIe s. pour y abriter leurs icônes et leurs manuscrits, loin des incursions arabes. Leurs églises sont désormais inscrites au Patrimoine mondial de l'Unesco.



Nous visiterons l'église **Panagia Phorbiotissa d'Asinou**.

Isolée sur une butte au fond d'un vallon, la chapelle abrite le cycle le plus complet de peintures murales byzantines à Chypre du XIIe au XVe s. Les deux tiers de la décoration originelle ont pu être préservés. L'extrême sophistication de la représentation de Constantin et Hélène en habits impériaux, sur le mur ouest, laisse croire qu'il s'agit de l'œuvre d'artistes familiers de l'art de la cour impériale.

Nous découvrirons dans un étroit vallon, le village de **Kalopanayiotis**, aux maisons traditionnelles, qui abrite le **monastère d'Ayios Ioannis Lampadistis**.

L'église comprend des bâtiments de plusieurs époques : à l'église en croix grecque dédiée à Saint Héracléidos au XIe s. fut ajoutée l'église de Saint-Jean et plus tard une chapelle latine. L'ensemble est recouvert d'un toit à double pente. Les peintures de la partie la plus ancienne ont été réalisées au XIIIe s. dans un style de cour, avec les donateurs vêtus de costumes occidentaux, tandis que les fresques de la chapelle latine du XVIe s. présentent un style italo-byzantin.

Nous gagnerons ensuite la vallée de la Solèa, surnommée la vallée des pommiers, pour découvrir le pittoresque village de **Kakopétria** et visiter **la chapelle de Ayios Nicolaos tis Steyis** (Saint-Nicolas-au-Toit).

Cette chapelle est blottie au fond d'une vallée verdoyante. Elle présente les peintures les plus anciennes conservées à Chypre : une « Entrée du Christ à Jérusalem » et une « Transfiguration », toutes deux du XIe s. Les autres fresques ont été réalisées entre le XIIe et le XVIIe s.

Dans la vallée de la Pitsilia, à **Lagoudéra**, se trouve la plus belle église de la région : **la Panayia tou Arakou** (UNESCO).

Ce sanctuaire au toit pentu, niché dans un écrin de verdure, a été construit à l'initiative d'un noble byzantin à la fin du XIIe s. Les fresques de 1192 sont les mieux conservées de l'île. Sous la coupole, un Christ Pantocrator porte un regard bienveillant qui relève de l'art hellénistique.



Retour à Nicosie. Dîner et nuitée à l'hôtel.

NICOSIE – LARNACA → BRUXELLES

VENDREDI 21 MARS

Petit déjeuner à l'hôtel.

En matinée la visite du **musée Leventis** qui retrace les 5 000 ans de l'histoire de Nicosie.

Situé dans un élégant bâtiment néoclassique de 1892, ce musée municipal regroupe des objets du Paléolithique au XXe siècle. Il abrite en particulier la collection privée du commerçant chypriote Anastasios Leventis (1902-1978) qui fit fortune en Afrique. La muséographie moderne et didactique rend la visite agréable. Dans la salle no 2, au rez-de-chaussée, sont exposés les plus anciens objets (3900-325 av. J.-C.), essentiellement des céramiques provenant de tombes de Ledra, l'ancêtre de Nicosie fondée vers 1050 av. J.-C. Tout le 1er étage est consacré à la ville du Moyen Âge au XIXe siècle. Les salles consacrées à la période des Lusignan (1192-1489), sont les plus riches : pièces de monnaie franques et byzantines, bijoux, armes, armures et très beaux exemplaires de plats colorés et vernissés. Les deux salles sur la période vénitienne (1489-1570) abritent de superbes pièces de vaisselle et des plans des formidables fortifications de la ville.

Déjeuner libre.

Ensuite, transfert vers l'aéroport de Larnaca.

Arrivée à l'aéroport et formalités d'enregistrement au comptoir AUSTRIAN AIRLINES.

Envol de Larnaca (via Vienne) à destination de Bruxelles.

Arrivée à Bruxelles en fin de soirée.

- FIN DE VOTRE VOYAGE -

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS.

PRIX MEMBRE DES AMIS :

AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 NOVEMBRE : 2.375 €

APRES LE 15 NOVEMBRE, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.545 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **495 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS TOUTE RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

CE PRIX COMPREND:

- ✍ Les vols internationaux avec les compagnies régulières Lufthansa & Austrian en classe économique.
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour ± 107,49 €)
- ✍ Les services d'un guide local francophone
- ✍ Les transferts et les transports en autocars
- ✍ Le logement en chambre double et en demi-pension dans les hôtels mentionnés (ou similaire)
- ✍ Le supplément vue mer à Larnaca & Limassol
- ✍ Deux déjeuners
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme
- ✍ Les entrées aux sites et musées
- ✍ La taxe de séjour
- ✍ L'accompagnement des Amis des Musées
- ✍ La TVA

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les déjeuners à l'exception de ceux mentionnés dans ce prix comprend
- ✍ Les boissons lors des repas
- ✍ Les différents pourboires et les dépenses personnelles
- ✍ Les assurances auprès de « Assurinco »
- ✍ Tout ce qui n'est pas compris dans ce prix comprend

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date 03-09-2024

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION DE LEURS CARTE D'IDENTITE.
POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

ATTENTION, LES VISITES DES CENTRES HISTORIQUES ET DES SITES SE FONT A PIED ET DEMANDENT DONC UNE AISANCE DE MOBILITE.

Become a Friend

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion

Remplissez le formulaire ci-dessous (en lettre capitale) et choisissez votre catégorie.

Nom :	Prénom :
Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Enfant 1 :	Date de naissance :
Enfant 2 :	Date de naissance :
Adresse :	N°: Boite :
Code postal :	Ville : Pays :
Tél / GSM :	Adresse e-mail :

- Je souhaite devenir membre Je souhaite renouveler ma carte de membre

Cotisation annuelle

Si ordre permanent

<input type="checkbox"/> Adhérent	<i>Jeune</i>	€ 20	€ 18
<input type="checkbox"/>	<i>Individuel</i>	€ 50	€ 45
<input type="checkbox"/>	<i>Couple (2 cartes de membre)</i>	€ 75	€ 70
<input type="checkbox"/> Famille	<i>2 parents ou grands-parents et 2 enfants < 18 ans</i>	€ 85	€ 80
<input type="checkbox"/> Bienfaiteur	<i>Individuel</i>	€ 100	€ 90
	<i>Couple (2 cartes de membre)</i>	€ 150	€ 140
<input type="checkbox"/> Duo	<i>Titulaire + Invité à chaque visite</i>	€ 200	€ 190
<input type="checkbox"/> Protecteur (*)	<i>Individuel</i>	€ 100 + € 150	€ 90 + € 150
<input type="checkbox"/>	<i>Couple (2 cartes)</i>	€ 150 + € 150	€ 140 + € 150

** Le membre bienfaiteur qui, en plus de sa cotisation, fait un don minimum de 150 € sur le compte Fonds des Amis des Musées, BE81 6790 7542 9624/PCHQBEBB devient Membre Protecteur.*

Je transfère le montant de ma cotisation sur le compte BE32 3631 2340 9302 / BBRUBEBB de l'asbl Amis des Musées (merci de bien vouloir agraffer la preuve de paiement et de renvoyer le document à l'adresse suivante : Amis des MRBAB, rue du Musée 9 à 1000 Bruxelles).

Date et Signature :

A RENVOYER CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
 RUE DES FRANCS 79 BOITE 4 - 1040 BRUXELLES
 LUNDI AU VENDREDI : 9H - 17H (SUR RENDEZ-VOUS)
 TEL : 02/647 30 00
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL: LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ASSISTANCE + BAGAGES + COVID) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PRIX : **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 NOVEMBRE : 2.375 €**

APRES LE 15 NOVEMBRE, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.545 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **495 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

NUMERO DE CARTE DE MEMBRE :

SI JE NE SUIS PAS MEMBRE DES AMIS DES MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, JE M'ENGAGE A Y ADHERER EN REMPLISSANT LE BULLETIN D'ADHESION (EN ANNEXE) ET EN LE RENVOYANT A L'ADRESSE SUIVANTE :
RUE DU MUSEE 9 - 1000 BRUXELLES.

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 14 FEVRIER 2025.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223
SWIFT/BIC : KREDBEBB
REFERENCE : CHYPRE AMIS - D.3839

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. A UTILISER MES DONNEES PERSONNELLES DU PRESENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A, LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®
www.gfg.be

01/07/2018

Lic Cat A 1652

